

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 22 (1886)
Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

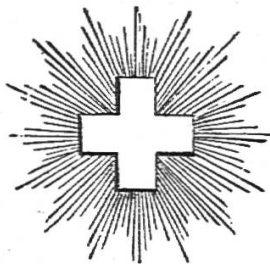
Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY

XXII^e Année.



1^{er} JUILLET 1886.

N^o 13.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société : Appel. Le Comité directeur du Jura bernois aux membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande, aux autorités scolaires et aux amis de l'instruction. — Programme de l'exposition scolaire. — La presse et le corps enseignant en Belgique. — Arithmétique : Enseignement des quatre opérations simples. — Géographie : Découverte de l'or en Californie par le Suisse Sutter d'Appenzell. — Une page de cosmographie pratique. — Correspondance genevoise. — Nécrologie suisse. — Partie pratique : Français : Dictée avec exercices de permutations. Géographie : Les points cardinaux. Histoire naturelle. Leçon de choses : l'argile.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

A P P E L

Le Comité directeur du Jura bernois

aux membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande
aux autorités scolaires et aux amis de l'instruction.

Chers collègues et amis !

Le X^{me} Congrès de la Société des instituteurs de la Suisse romande est définitivement fixé aux 9 et 10 août prochain. En vous rappelant ces dates déjà publiées dans le dernier n^o de l'*Educateur*, le Comité directeur se fait à la fois un plaisir et un devoir

de vous convier chaleureusement à cette belle solennité scolaire. Est-il nécessaire de vous affirmer que rien ne sera négligé pour recevoir dignement, dans notre petite cité, les hommes dévoués qui font de l'instruction et de l'éducation populaires leur grande préoccupation, le but de leur carrière, et qui, à tant d'égards, méritent une des premières places parmi les bienfaiteurs de l'humanité ?

Les démarches que nous avons faites auprès des départements de l'instruction publique de la Suisse romande, auprès des compagnies de chemins de fer, etc., en vue de favoriser la participation du corps enseignant au Congrès de Porrentruy, ont été accueillies avec la plus parfaite courtoisie ; le Comité directeur ne doute pas que les invitations qu'il adressera prochainement aux autorités scolaires des différents cantons et aux personnages étrangers, haut placés dans le domaine pédagogique, n'obtiennent le même succès. En même temps, jaloux de rendre notre fête aussi attrayante que possible, sous le double rapport de l'utilité et de l'agrément, nous préparons une exposition du matériel et des moyens d'enseignement que les hommes d'école visiteront avec intérêt ; selon les circonstances, des conférences scientifiques pourront être organisées ; enfin, le comité des divertissements, concerts, etc., ménage les plus agréables surprises à nos chers et aimables hôtes.

L'importance des questions soumises aux délibérations du Congrès n'échappera à personne. La mission éducative de l'école populaire et le rôle des classes enfantines, quelles belles thèses à développer, quelle riche mine à explorer ! On ne pouvait mieux rattacher à la famille d'abord, à la société ensuite, les travaux de nos prochaines assises pédagogiques.

C'est là, pour le Comité, une garantie de plus du succès de notre fête.

N'oublions pas que l'organisation de celle-ci aura été grandement facilitée par la sympathie que nous avons constamment rencontrée au sein des communes jurassiennes, de celles du district de Porrentruy en particulier, et surtout parmi la population de notre ville. Leur bienveillant appui s'est manifesté par de généreux subsides pour lesquels nous leur témoignons publiquement notre reconnaissance bien sincère.

Porrentruy, patrie d'hommes d'élite, de citoyens éminents, est toujours accessible aux idées nobles, généreuses, patriotiques.

Cette ville, qui est un petit centre d'études et de mouvement intellectuel, saura prouver qu'elle méritait la distinction dont elle a été honorée, en devenant le siège du X^me Congrès des instituteurs romands.

Chers collègues ! Nous espérons que le Congrès scolaire de Porrentruy aura non seulement une importance marquée dans les annales de notre belle Association, mais nous avons encore la certitude que si vous venez en grand nombre vous retremper avec nous dans le sentiment d'une fraternelle solidarité, ce Congrès aura une place ineffaçable dans les souvenirs du corps enseignant de la Suisse romande.

Porrentruy, le 1^{er} juillet 1886.

LE COMITÉ DIRECTEUR.

Nous joignons en supplément, au présent numéro, les chants à étudier pour le Congrès.

Nous espérons pouvoir envoyer prochainement aux sociétaires les rapports généraux sur les deux questions qui seront discutées dans la séance du 9 août.

Afin de faciliter la tâche des différents comités d'organisation du Congrès, nous prions instamment les personnes qui se proposent d'y participer d'en informer, par carte postale, le gérant de l'*Educateur*, **M. C Colliat, instituteur à Porrentruy.**

Avec le prochain numéro, les sociétaires recevront :

- 1° Une carte de légitimation ;
- 2° Le programme du X^e Congrès scolaire.

Le Comité.

PROGRAMME DE L'EXPOSITION SCOLAIRE

1. Les plans et modèles pour constructions d'écoles ;
2. Tout ce qui constitue le mobilier scolaire, proprement dit : tables, tableaux noirs en bois, en ardoise et en toile, brouillards, chevalets, vitrines, etc. ;
3. Le matériel complet de l'enseignement Fröbel, avec tous les accessoires utilisés dans ces écoles ;
4. Les moyens d'enseignement et objets employés dans les autres classes enfantines (crèches, écoles maternelles, salles d'asile etc.) ;
5. Les collections d'objets pour leçons de choses ;
6. Tout ce qui a rapport à l'enseignement intuitif : collections de tableaux, d'objets, compendiums, etc. ;
7. Les ouvrages didactiques de toute nature ;
8. Les ouvrages recommandés pour bibliothèques scolaires, ainsi que les catalogues offrant un choix convenable dans ce genre ;
9. Le matériel employé pour l'enseignement de la géographie et de l'histoire : cartes, sphères, reliefs, esquisses, tableaux, etc. ;
10. Les collections de modèles de dessin ;
11. Les collections de modèles et patrons pour l'enseignement des travaux du sexe (enseignement simultané) ;
12. Des travaux du sexe, comme spécimens du genre ;
13. Des objets confectionnés dans les écoles de travaux manuels (Handfertigkeitschule), et les travaux exécutés dans les écoles professionnelles. Collections de modèles pour les cours manuels de tous genres ;
14. Les travaux des écoles d'horlogerie, établies dans la Suisse romande ;
15. Instruments et appareils divers ;
16. Littérature pédagogique ;
17. Législation scolaire de tous les cantons suisses et des pays européens.

Les prospectus et prix-courants des maisons commerciales et industrielles sont aussi admis, dans la mesure du possible, pour garnir les corridors du bâtiment de l'Exposition.

Les libraires, les papetiers, les fabricants et dépositaires de matériel scolaire et de moyens d'enseignement sont invités à participer à cette exposition, particulièrement propice à la propagation des ouvrages nouveaux et des appareils utiles pour l'étude des sciences.

Les instituteurs et amateurs, en possession de travaux originaux ou remarquables, sont aussi priés d'en faire bénéficier *de visu* les visiteurs de l'exposition. La commission prend à sa charge les frais d'envoi et de retour de ces objets.

Le règlement spécial déterminera les conditions faites aux négociants ; il sera envoyé à quiconque en fera la demande.

L'exposition durera du 7 au 20 août. Les articles qui lui sont destinés peuvent être envoyés dès ce jour. La date fatale pour la réception est fixée au 5 août. Adresser les envois à la « *Direction de l'exposition scolaire, à Porrentruy.* »

Porrentruy, le 17 juillet 1886.

Au nom de la commission de l'exposition :

Le Président,

F. ALLEMAND, instituteur.

LA PRESSE ET LE CORPS ENSEIGNANT EN BELGIQUE

Depuis longtemps nous avons laissé dans l'ombre ce pays, cependant si intéressant pour nous, au point de vue national comme au point de vue intellectuel et pédagogique. L'échec, ou pour mieux dire le désastre qu'y a subi le parti libéral et la triste situation d'une partie du corps enseignant doivent nous le rendre plus cher encore. Nous n'examinerons pas en ce moment la question de savoir si, quand ce parti était au pouvoir, il n'a pas abusé de sa position et malmené l'adversaire qui le malmène aujourd'hui à son tour d'étrange sorte, à en juger par le langage de la presse et des orateurs des Chambres.

Heureusement le corps enseignant ne perd pas courage. Ainsi la Fédération belge aura son Congrès à Namur les 5, 6 et 7 septembre. Il y sera d'abord question de la pension des instituteurs et de leurs veuves. Car il y a des pensions dans ce pays. Il y sera parlé ensuite de la *réorganisation* de l'enseignement primaire, de la *réorganisation* des écoles normales.

Il y a, depuis quelque vingt ans, une telle fièvre d'organisation et de réorganisation dans diverses contrées, que nous sommes toujours tentés d'y voir plutôt une désorganisation. Ces évolutions ou révolutions scolaires aboutissent si rarement à un ordre rationnel et quelque peu stable.

La Méthode du dessin occupera également nos collègues belges.

Le *Progrès* de Bruxelles, qui en est à sa 26^e année, et notre aîné par conséquent de quelques années, nous apprend la formation d'une société ou fédération des instituteurs mis en disponibilité. Une première assemblée a eu lieu le 6 juin. On y a signé la pièce suivante :

« Les soussignés, pères de famille, n'ont pas touché, les uns depuis sept mois, les autres depuis un an, un centime de ce qui leur est dû comme *traitement d'attente*. Les administrations locales s'obstinent à ne pas payer ce traitement prescrit par la loi. » C'est en ces termes douloureux que s'expriment les instituteurs en disponibilité en s'adressant aux Chambres,

A ces détails donnés par le *Progrès* de Bruxelles, le *Moniteur des instituteurs primaires* qui se publie depuis 15 ans à Bruxelles également (rédacteur M. Blontrock à Lacken), en ajoute d'autres. Parlant des Chambres, il cite un discours de M. Rolin Jacquemynne, un orateur libéral, qui prend fait et cause pour les instituteurs victimes de l'injustice.

Il rend hommage à leur attitude pleine de sagesse et de patriotisme. Il accuse le gouvernement de vouloir placer entièrement l'école sous la domination cléricale. « Le clergé, s'écrie » l'orateur, a une grande puissance ; il peut en user pour » faire beaucoup de bien ; mais il peut en user pour faire beaucoup de mal : c'est lorsqu'il agit dans un intérêt de lucre et » d'ambition ».

Un autre journal belge, l'*Avenir*, nous parle de maîtres d'école révoqués ou suspendus, sans avoir été entendus. Cela se voit aussi ailleurs.

L'*Union professionnelle des instituteurs* a protesté en assemblée générale à Bruxelles. Cette Union paraît très active sur le terrain de la pédagogie. Elle a discuté entre autres la question des travaux manuels le 17 décembre 1885 et le rapporteur, M. Hénau, est parti de l'idée que ces travaux doivent être combinés avec l'enseignement des formes géométriques, du dessin et des notions d'histoire naturelle, autrement dit par l'extension de la méthode Froebel ; constructions, reproductions, faire faire aux élèves les instruments les plus simples nécessaires à l'enseignement. L'*Observateur*, rédigé par M. Mirguet, cite souvent le P. Girard, dont il paraît avoir fait une étude attentive, ainsi que de certains ouvrages de Pestalozzi.

Ce qu'on aime dans la presse pédagogique belge c'est le vif sentiment national qui l'anime. Le *Moniteur* donne dans chacun de ses numéros quelques pages d'histoire nationale et s'attache à faire ressortir les particularités de la vie des populations aux diverses époques de son histoire. Les sciences, les arts et la littérature ne sont pas oubliés. Nous regrettons, en revanche, de ne trouver aucun pédagogue au nombre de ses illustrations. Il en est cependant. Mais les plus marquants à nous connus sont encore heureusement de ce monde.

ALEXANDRE DAGUET.

ARITHMÉTIQUE.

Enseignement des quatre opérations simples.

M. Hulliger n'admet la discussion, paraît-il, qu'à la condition de n'être pas contredit. Dans un article violent, il revient sur la question du calcul et la méthode de Z. Tout en prétendant que les

quatre opérations constituent la partie mécanique du cours d'arithmétique, M. H. n'entend pas être partisan du mécanisme et cependant lorsqu'on l'appelle ainsi, il trouve que c'est un véritable éloge qu'on lui adresse. Qui ne voudrait être partisan du mécanisme en arithmétique, s'écrie-t-il, du moment qu'on n'entend pas, par ce dernier terme, les diverses opérations considérées en elles-mêmes et pour elles-mêmes ?

Cette argumentation est d'une telle force qu'il n'y a rien à répliquer. Nous prendrons cependant la liberté de lui faire observer que Z. a réparti l'étude de la numération et des quatre opérations sur quatre années, précisément afin que cette partie fondamentale puisse être enseignée d'une manière raisonnée. Enseigner machinalement les quatre opérations, c'est donc s'écarter de la méthode et méconnaître les principes qui ont dirigé l'auteur dans l'élaboration de son ouvrage.

Il en est de la méthode qui nous occupe comme de toutes les autres ; il faut la suivre fidèlement ou ne pas s'en servir. Vouloir la modifier par ci, la corriger par là, c'est la dénaturer en même temps qu'enlever à l'enseignement tout esprit de suite et d'unité.

M. H. prétend que les 20/24 du 1^{er} cahier et les 9/24 du 2^e ne renferment que des opérations purement abstraites.

Vous oubliez le calcul mental, M. H., et vous ignorez que pendant les deux premières années il doit occuper la plus large place dans le cours de calcul. Or, le recueil de problèmes pour le calcul mental contient un grand nombre d'exercices de calcul concret et de problèmes pratiques dont il faut tenir compte, pour rester dans le vrai. On ne peut d'ailleurs pas exiger que les élèves résolvent, par écrit, des problèmes pratiques avant qu'ils sachent lire et écrire.

Nous avons dit que les exercices du 1^{er} cahier (calcul jusqu'à 10), abstraits en apparence, sont réellement concrets si, pour les résoudre, on se sert de petits objets ou de signes. M. H. nous parle à ce sujet de nombres de trois chiffres, prend une addition dans le 3^e cahier et nous dit, très amicalement, que le maître n'aura que 432 signes, puis 80 autres et encore 108 à faire sur la table noire. Il n'y a rien à répondre à une argumentation de cette force là, si ce n'est que M. H. s'est esquivé par la tangente.

Après avoir fait le procès à la méthode de Z., M. H. nous dit que « personne ne songe à nier le progrès apporté par cette méthode, ni surtout à le repousser, ce progrès, pour revenir en arrière aux nombres à perte de vue avec lesquels on tourmentait autrefois les petits. »

Nous prenons acte de cet aveu précieux qui, à lui seul, détruit toutes les critiques de M. H.

Nous passons sous silence les attaques personnelles de notre contradicteur, ainsi que quelques détails plus ou moins obscurs de sa réplique et nous lui disons, pour terminer : Libre à vous, M. H., d'être partisan ou non de la méthode de Z., mais nous vous

contestons toute compétence pour la critiquer jusqu'à ce que vous en ayez faite une étude sérieuse.

Fribourg, 20 juin 1886.

P. DUCOTTERD.

GÉOGRAPHIE.

Découverte de l'or en Californie par le Suisse Sutter d'Appenzell.

Les Américains attribuent volontiers à un de leurs concitoyens nommé Jur Marshall la découverte des mines d'or de la Californie. Mais la vérité est que ce Marshall n'était que l'agent de notre compatriote, Jean Auguste Sutter, originaire du canton de Berne. C'est en janvier 1848, que Sutter fit bâtir le moulin à scie d'*Américan River* où la première meunière d'or fit son apparition. A Sutter encore revient l'idée de la bâtisse du fort Helvétia, point de départ de la prise de possession de la côte californienne pour le compte des Etats-Unis. Tout américain trouvait là asile et protection et bon souper, bon gîte et le reste.

En vain, le gouvernement mexicain lui fit-il l'offre de 100,000 dollars en argent et d'une grande étendue de terrain en échange du fort de sa création. Citoyen fidèle des Etats-Unis, Sutter repoussa ces propositions avantageuses et qui lui auraient valu des millions. Il fut mal récompensé de son dévouement à sa patrie adoptive, car le tribunal fédéral de l'Union lui dénia la propriété de la contrée qu'il habitait et pour laquelle il avait payé l'impôt, bien que son droit de propriété eut été établi officiellement par les commissaires délimitateurs. Sutter, sa femme et ses enfants sont morts pauvres et son petit-fils, Alphonse Sutter, occupe une place modeste dans les affaires à San Francisco.

On ne peut cependant plus contester à Sutter la gloire d'avoir été le fondateur de la prospérité de la Californie. Le général Sherman, qui en sait là-dessus plus que qui que ce soit, écrivait à un ami : « C'est au général Sutter que notre pays est redevable » de la possession de la Californie et de ses trésors. »

UNE PAGE DE COSMOGRAPHIE PRATIQUE.

L'article que publie M. Loretz dans le dernier numéro de l'*Educateur* a essentiellement pour but de faire comprendre qu'on ne doit jamais représenter l'écliptique horizontale, puisqu'elle est inclinée de $23\frac{1}{2}$ degrés sur l'équateur ; car il est nécessaire que l'axe du monde soit vertical pour que la même heure revienne toujours en même temps sous le même méridien.

M. L. se trompe. Il n'y a dans l'univers ni haut, ni bas, ni verticale, ni horizontale ; tous ces termes n'ont d'application que sur

notre petite terre, et encore leur valeur y éprouve-t-elle les variations continuelles que chacun sait, sitôt qu'on se meut à la surface du globe.

Or, le soleil étant une sphère, la chaleur et la lumière rayonnent également dans toutes les directions, et par conséquent l'écliptique pourra occuper autour de son astre focal une position quelconque, pourvu que l'axe de la terre conserve vis-à-vis du plan de sa trajectoire la même inclinaison.

Veut-on se convaincre très facilement que l'écliptique étant prise horizontale, toutes choses étant égales d'ailleurs, on aura constamment la même heure sous le même méridien ? Prenons la pomme percée du cure-dents, traçons-y un méridien et plaçons-la à la hauteur de notre œil dans une direction quelconque et avec l'inclinaison nécessaire. A mesure que la pomme tournera, le méridien apparaîtra, puis disparaîtra, non pas tout entier et dans un seul instant, mais peu importe ! (Sauf aux équinoxes, quand l'axe du monde est perpendiculaire aux rayons solaires). Une seule chose est nécessaire, c'est que dans un même moment précis, le plan du méridien qui en renferme naturellement tous les points, contienne en outre l'œil de l'observateur ou dans la réalité le centre du soleil. Alors il sera midi pour tous les points à la fois de ce même demi-grand cercle, et leur temps vrai sera forcément identique. A priori, on conçoit déjà que la chose doive se produire infailliblement ; l'expérience de la pomme confirme cette théorie, malgré l'inclinaison de l'axe terrestre et la division par la lumière du jour des méridiens en moitiés qui ne finissent aux pôles que deux fois l'an.

Si nous voulions adresser un reproche aux traités élémentaires de cosmographie, ce ne serait donc pas celui que leur fait à tort notre ancien collègue du Locle. Nous prendrions plutôt à partie la méthode qui y est généralement suivie, et qui consiste à ne parler continuellement que des apparences au lieu des réalités, de revenir sans cesse, par exemple, sur les mouvements du soleil et des étoiles, quand il s'agit des mouvements de la terre, et de produire ainsi des confusions fatales dans les esprits. Sans doute c'est plus facile, on arrive plus vite à un résultat apparent, mais n'est-il pas préférable, dans ce domaine comme dans tout autre, d'avancer sûrement, quitte à marcher plus lentement ?

Disons pour terminer que si nous n'avons pas craint de réfuter les assertions de M. L., c'est parce que nous sommes assuré que loin de s'irriter, M. L. écoutera avec plaisir toutes les objections possibles, les dénégations même si elles sont motivées, pour faire mentir le proverbe : « qu'on ne réussit jamais dans une discussion à convaincre son adversaire, mais seulement à le vaincre quelquefois. »

Neuchâtel, 8 juin 1886.

HULLIGER.

CORRESPONDANCE GENEVOISE (1).

J'ai le regret de venir vous prier d'ajouter à cette nécrologie le décès d'un vétéran de l'enseignement de qui vous avez parlé dans le N° 1 de l'année 1882, page 10, de l'*Educateur*. Je veux parler d'une personne qui m'est chère particulièrement, j'ai nommé M. Robadey, à Lessoc.

M. Robadey a été instituteur pendant 53 ans et il aurait certainement augmenté encore ce nombre d'années, déjà bien respectable, si le changement continuuel dans la méthode d'enseignement qu'on s'est cru en droit d'imposer à tous les instituteurs du canton de Fribourg, ne lui eut pas imposé l'obligation de se démettre de ses fonctions en 1883, alors qu'il était encore plein de santé et de vigueur. Sa longue carrière, quoique restée obscure, comprend deux ans d'enseignement à Forel (Broye), dix ans à Sorens, dix ans à Vuadens et trente et un ans à Lessoc, son village natal.

Je veux m'abstenir de tout éloge touchant sa vie publique et privée car il n'est pas admissible qu'un homme, qu'un fonctionnaire qui mérite pendant si longtemps la confiance des autorités et des parents laisse quelque chose à désirer dans ses rapports intimes et publics. Je ne peux que souscrire à l'éloge funèbre très laconique qu'a fait de lui le numéro 7 de la *Gruyère* et d'autres journaux de son canton.

NÉCROLOGIE SUISSE.

(Suite).

L'Université de Bâle et les sciences historiques ont perdu un de leurs représentants les plus distingués en M. GUILLAUME VISCHER, né le 4 août 1833 et mort le 30 mars 1886.

Fils d'un magistrat et savant distingué, élève lui-même des Universités de Bâle, Bonn et Berlin, Guillaume Vischer fils, avait débuté dans l'enseignement au *Pædagogium*, puis à l'Université de Bâle en qualité de *Privat dozent* ou agrégé! Bibliothécaire en 1866 et professeur ordinaire depuis 1874, il ne cessa dès lors d'enrichir la littérature historique de remarquables écrits parmi lesquels nous citerons les *Traditions relatives à Guillaume Tell*, l'histoire de la *Ligue des villes Souabes* (1376-1386); des recherches curieuses sur Erasme dont on connaît les relations étroites avec la cité bâloise où il passa une partie de sa vie et voulut finir ses jours.

Conservateur prononcé en politique et en religion, Guillaume Vischer, présidait l'*Eidgenössischer-Verein*. Mais parmi ses adversaires comme parmi ses amis, il n'y a qu'une voix pour rendre hommage à ses rares mérites, à sa droiture et à son courage à dé-

(1) L'insertion de cette correspondance ayant été retardée par mégarde, nous lui donnons la place qu'elle aurait dû prendre plus tôt dans nos colonnes, en priant l'auteur de la communication d'excuser ce retard involontaire. *Mieux vaut tard que jamais*, dit un vieil adage.

fendre ce qu'il croyait être la vérité et la justice. Des discours ont été prononcés sur sa tombe par son ami le professeur Hagenbach, M. l'antistes Stockmeyer et d'autres notables.

Le canton du Tessin et l'Education populaire de la Suisse italienne ont fait également une grande perte en M. le chanoine JOSEPH GHIRINGHELLI, décédé à Bellinzone, à l'âge de 72 ans.

Elève distingué de l'excellent pédagogue Paravicini dont il avait suivi le cours de Méthodologie, Ghiringhelli a rendu de grands services à l'instruction populaire de son pays, soit comme membre du conseil d'éducation, soit comme directeur et professeur de la section de pédagogie à l'Ecole cantonale, établissement dont sont sortis la plupart des maîtres primaires et secondaires de la Suisse italienne actuelle. Mais à ses fonctions administratives et enseignantes ne se bornait pas l'activité du vaillant chanoine. La société pour l'avancement de l'Education populaire, qui compte encore en ce moment 600 membres pris dans toutes les parties du pays, le regarde comme son fondateur principal. En même temps, il cherchait à populariser les connaissances utiles par la rédaction d'un Almanach populaire, collaborait à celle de livres élémentaires, à commencer par l'alphabet, et se faisait le rédacteur de l'*Educateur* de la Suisse italienne. Pendant plusieurs années Ghiringhelli s'était aussi occupé de politique militante, au point de se constituer rédacteur de la *Democrazia*, organe du radicalisme tessinois, puis de la *Gazetta tessinese* d'une couleur moins prononcée.

Jaloux de resserrer les liens du Tessin avec les autres parties de la Suisse, Ghiringhelli fit entendre sa voix éloquente dans plusieurs Congrès de la Suisse romande comme il l'avait fait dans les Congrès italiens. Il avait été appelé à siéger au conseil de l'Ecole polytechnique comme membre suppléant. Sans être riche Ghiringhelli jouissait d'une aisance qui lui permit de contribuer à toutes les œuvres utiles et de bienfaisance.

Par testament, il a légué sa riche bibliothèque à la commune de Bellinzone, sa ville natale. Souvent en lutte avec ses supérieurs ecclésiastiques pendant sa vie, il s'est réconcilié avec eux sur son lit de mort.

« Apôtre du progrès et de la liberté, s'est écrié sur la tombe du » défunt, un ami, l'avocat Bruni, ton nom est inscrit en caractères » d'or dans les annales du Tessin et de la Suisse. »

PENSÉES.

Tolérance. — Paroles de M. Renan, prononcées à Quimper le 18 août 1885 :

« Le mal de notre temps, c'est l'âpreté dans les jugements, quelque chose de rogue et de dur, un ton tranchant que l'on n'aurait raison de prendre que si l'on était en possession de la vérité absolue (Et encore). Je crois que celui qui aurait ce privilège serait fort modeste. » (Voir le *Temps* du jeudi 20 août).

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

Dictée avec exercices de permutations.

L'impertinent.

J'entends Théodecte de l'antichambre; il grossit sa voix à mesure qu'il s'approche. Le voilà entré: il rit, il crie, il éclate; on bouche ses oreilles: c'est un tonnerre. Il n'est pas moins redoutable par les choses qu'il dit que par le ton dont il parle; il ne s'apaise, il ne revient de ce grand fracas que pour bredouiller des vanités et des sottises. Il a si peu d'égard au temps, aux personnes, aux bienséances, que chacun a son fait sans qu'il ait eu intention de le lui donner; il n'est pas encore assis, qu'il a, à son insu, désobligé toute l'assemblée. A-t-on servi, il se met le premier à table, et dans la première place; les femmes sont à sa droite et à sa gauche: il mange, il boit, il conte, il plaisante, il interrompt tout à la fois, il n'a nul discernement des personnes, ni du maître, ni des conviés; il abuse de la folle déférence qu'on a pour lui. Est-ce lui, est-ce Euthydème qui donne le repas: il rappelle à lui toute l'autorité de la table; et il y a un moindre inconvenient à la lui laisser entière qu'à la lui disputer. Si l'on joue, il gagne au jeu; il veut railler celui qui perd, et il l'offense. Les rieurs sont pour lui: il n'y a sorte de fatuités qu'on ne lui passe. Je cède enfin et je disparais, incapable de souffrir plus longtemps Théodecte et ceux qui le souffrent.

LA BRUYÈRE.

EXERCICES : 1° Changer le nom de Théodecte par un nom de fille et transformer le morceau en employant la troisième personne du singulier.

2° Ajouter un deuxième nom et mettre verbes et pronoms au pluriel.

3° Même devoir avec deux noms de filles.

4° Employer la forme du discours et la deuxième personne du singulier, en commençant ainsi: « Je t'entends de l'antichambre, mon cher Théodecte; tu grossis, etc.

5° Même exercice avec la deuxième personne du pluriel et une introduction appropriée.

6° Mettre les verbes à l'imparfait.

7° Employer aussi le futur en changeant quelques expressions, par exemple: « On entend Théodecte dans l'antichambre. Ecoutez: il grossira etc. » — Au lieu de: « Le voilà entré » faire dire: « Quand il sera entré etc., etc. »

La plupart des *Caractères* de La Bruyère se prêtent à des exercices de ce genre; c'est un ouvrage précieux pour l'étude des verbes.

F. ALLEMAND.

GÉOGRAPHIE

Les points cardinaux.

Nous pouvons figurer par un plan, les chambres voisines, les bâtiments, la cour, le jardin et lever le plan du collège, mais avant, et pour placer le tout en ordre, il faut apprendre à connaître les points cardinaux, c'est à dire le nord, le sud, l'est et l'ouest, car tous les plans sont disposés d'une façon identique, ayant au haut de la page le nord et au bas le sud.

Pour trouver le nord, on use d'un moyen bien simple ; vous avez tous remarqué les fenêtres de la salle par lesquelles le soleil pénètre le matin, placez-vous de façon à avoir à votre droite le soleil levant, vous aurez devant vous, le nord ou le septentrion, derrière vous le sud ou le midi, à votre droite l'est ou l'orient ou encore le levant, c'est-à-dire le point où le soleil se lève ; à votre gauche, l'ouest ou l'occident ou encore le couchant, c'est-à-dire le point où le soleil se couche. Rechercher les points cardinaux s'appelle s'orienter.

Pendant la nuit, lorsque les étoiles brillent, il est facile de s'orienter, en cherchant au ciel deux constellations d'une forme facile à trouver, la grande ourse et la petite ourse ; remarquez une étoile particulièrement brillante qui termine la petite ourse ; elle est appelée l'étoile polaire : cette étoile ne change jamais de position ; placez-vous de façon à avoir cet astre devant vous, vous aurez en face le nord, derrière vous le sud, à main droite l'est, l'orient ou le levant, à main gauche l'ouest, l'occident ou le couchant.

Dans les plans on indique ces points par leurs initiales, N. ou nord, S. ou sud, E. ou est ; outre ces points on compte 4 points intermédiaires, le nord-est ou N.-E. entre le nord et l'est, le sud-est ou S.-E. entre le sud et l'est, le nord-ouest ou N.-O. entre le nord et l'ouest, le sud-ouest ou S.-O. entre le sud et l'ouest.

Dans le plan de la salle que nous avons levé la leçon précédente, nous allons maintenant écrire les points cardinaux et les points intermédiaires que vous allez m'indiquer.

Pour s'orienter, on fait usage d'un petit instrument très utile nommé la boussole. Cet objet ressemble à une montre ; il est composé d'une aiguille d'acier aimantée se balançant sur un pivot très fin ; la partie pleine de l'aiguille indique toujours la direction du nord : qu'on l'en écarte, que l'on fasse tourner la boussole sur elle-même, l'aiguille oscille un moment et revient bientôt à sa première direction et montre le septentrion.

Pour orienter une carte, il suffit de la mettre horizontalement et de la faire tourner jusqu'à ce que ses côtés se trouvent dans la direction des points cardinaux correspondants.

(Extrait de *Première année de Géographie*, par H. ELZINGRE.)

Histoire naturelle.

Insectes nuisibles

(Suite)

M. — Ne nous arrêtons pas trop longtemps à cette série d'insectes que voici et qui forment la famille des longicornes, en raison de l'extrême longueur de leurs antennes, égalant ou dépassant même celle du corps. Les longicornes sont tous plus ou moins nuisibles, car leurs larves vivent à l'intérieur des tiges des végétaux qu'elles percent de leurs galeries. Il convient de citer le *grand capricorne*, gros insecte d'un brun noir, vivant dans les chênes, mais assez rare chez nous, et le *petit capricorne* dévorant aussi les chênes, les pommiers et les cerisiers.

E. — Je me rappelle avoir vu sur un chêne, un gros insecte d'un brun noir, mais il n'avait pas les antennes aussi longues que celui-ci.

M. — L'insecte que vous avez vu n'est pas le même que celui-ci, vous voulez parler du *cerf-volant*, qu'il aurait fallu placer à côté du hanneton, à cause de ses antennes divisées antérieurement en petites lamelles. C'est là la famille des *lamellicornes*. Le cerf-volant est aussi nuisible et ses énormes pinces sont une arme défensive très puissante; nous n'avons pour en faire l'expérience qu'à tourmenter un peu l'animal et à lui présenter ensuite le doigt, vous verrez qu'il va pincer tant et si bien que le sang coulera. Ajoutons que le mâle seul porte ces cornes et que celles-ci donnent à l'insecte un singulier aspect quand il vole.

E. — Je l'ai vu voler souvent. Il se tient presque tout droit.

M. — Naturellement, c'est pour maintenir son équilibre; le poids de ses cornes l'exige. — Voici maintenant un monde nouveau dans lequel tout est resplendissant d'azur et d'or. Sur les brins d'herbe, dans les endroits frais et un peu humides, vivent ces insectes-ci aux couleurs si vives et si variées, ce sont les chrysomèles. Voyez leur nom signifie or.

E. — Pour la forme, c'est approchant ce que nous appelons la *bête à bon Dieu*.

M. — Oui, mais la *bête à bon Dieu* que voilà est marquée de points noirs. Du reste, c'est un insecte utile; il faut le protéger.

E. — Par quoi ces belles chrysomèles se rendent-elles nuisibles?

M. — Par leur appétit vorace pour les plantes sur lesquelles elles vivent. — Vous connaissez ces petits êtres-ci, les *puces de foin* et les *puces de jardins*, comme vous les appelez. Vous ne vous douteriez pas qu'ils font énormément de mal malgré leur petite taille. Ce sont eux qui découpent ainsi les feuilles des arbres en dentelle; ils criblent aussi de trous les feuilles des radis, des choux, des olzas, des navets.

E. — S'ils sont nuisibles, il faut les détruire; mais comment les recueillir?

M. — Le moyen est bien simple: on prend un filet à papillons muni d'un cercle en fer un peu fort, puis armé de cet objet, que l'on nomme le *fauchoir*, on le promène sur les brins d'herbe, de droite, de gauche, jusqu'à ce qu'il soit rempli de ces bestioles que l'on tue en les écrasant ou en les brûlant; il ne faudrait pas essayer de les noyer car elles résistent à la submersion comme presque tous les insectes. — Nous avons fini maintenant d'énumérer les insectes nuisibles de l'ordre des coléoptères. Nous avons fait notre chemin beaucoup trop rapidement; nous aurions dû nous arrêter plus longuement sur certains détails intéressants de la vie de ces insectes, nous aurions pu en citer davantage, nous aurions dû aller les observer dans la nature; mais pour cette fois je ne voulais vous donner qu'une idée générale de tout ce monde; dans une deuxième étude, nous serons plus minutieux.

(*A suivre*)

AUG^{te} JAQUET.

LEÇON DE CHOSES

L'Argile.

Vous connaissez tous la brique, n'est-ce pas?

Les élèves. — Oui, Monsieur.

Le maître. — Avez-vous jamais songé comment se fabrique la brique ou la tuile?

Les élèves. — C'est avec de la terre glaise.

Le maître. — Oui, de l'argile qui, mêlée à de l'eau, devient une pâte douce au toucher. Elle a la qualité de prendre les formes qu'on veut lui donner.

Ainsi quand on veut faire de la brique ou de la tuile on prend de l'argile qu'on tamise, on la pétrit ensuite avec de l'eau, on jette cette argile transformée en pâte dans des moules; on la laisse sécher à l'air et on la fait cuire dans des fours spéciaux. Le four a pour but d'enlever l'eau et de transformer l'argile en une sorte de pierre dont on se sert pour les constructions, telles que murs, ponts, cloisons.

Georges. — Si la brique était soumise à une grande température se fondrait-elle?

Le maître. — Oui, mon enfant, si réfractaire qu'elle pourrait être, la chaleur liquéfie tout. (1)

Antoine. — N'est-ce pas avec l'argile qu'on fait les pots?

Le maître. — Avec l'argile on fait la poterie commune de cuisine.

Jules. — Comment fait-on la poterie?

(1) Excepté les matières qui se décomposent avant d'entrer en fusion, telles que la corne, le bois, etc.

(Note de la sous-rédaction.)

Le maître. — Il y a trois manières différentes de faire la poterie. Nous allons commencer par le tournage. Vous allez supposer une table à ouvrage à deux rayons ou, pour mieux vous faire comprendre, deux tables l'une sur l'autre. Une tige de fer verticale pénétrant dans le sol met en mouvement les rayons de cette table. Le rayon supérieur supporte l'argile à tailler ; le rayon inférieur les pieds de l'ouvrier. La poterie est placée devant le tourneur qui a à côté de lui un vase d'eau. A l'aide de ses pieds, il met en mouvement les plateaux. La rotation est régulière grâce à une grande habitude.

Joseph. — Comment peut-il faire tourner la tige ?

Le maître. — Comme vous feriez tourner une paire de roues que vous auriez renversées, l'essieu dans le sens vertical, et que vous auriez placées tout près d'un mur sur lequel vous seriez assis, les deux jambes sur les rayons et ramenant à vous tantôt la jambe droite, tantôt la jambe gauche. Les doigts de l'ouvrier mouillés d'eau transforment la masse d'argile en la creusant et en la polissant. On a recours aussi au moulage qui consiste à placer sur l'argile une sorte de moule en plâtre appelé demi-calibre ; la rotation de la tige, en faisant tourner le plateau, fait prendre à la masse d'argile la forme du moule.

Jacques. — Je comprends, il enlève la matière inutile et façonne le vase absolument comme le ciseau du tourneur façonne le fuseau ou le pied de la chaise.

Le maître. — Vous ne m'avez pas laissé finir, mais je n'en suis pas fâché, car vous avez très bien rendu ma pensée.

Il y a maintenant le coulage. On introduit la pâte liquide dans un moule en plâtre qui absorbe l'eau de la pâte par une dessiccation opérée à l'aide d'une circulation d'air chaud.

Paul. — Comment fait-on pour vernisser la poterie ?

Le maître. — Cela se fait à l'aide d'une matière contenant du plomb. Sous l'action du feu, la glasure se vitrifie et forme cette sorte d'émail qui empêche la porosité du vase.

Jacques. — Est-ce que le plomb n'est pas un poison ?

Le maître. — Oui, c'est le plomb qui occasionne aux peintres les coliques qui portent ce nom. Puisque vous craignez tant le poison, Jacques, quoique vous en absorbiez tous les jours, vous direz à votre mère de ne pas jeter du vinaigre dans les poteries vernissées qui servent à sa cuisine.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur cette matière, mais comme notre temps est compté, nous allons nous arrêter là aujourd'hui.

BOUYER.

MÉDAILLE D'ARGENT
BERNE 1836



MENTION HONORABLE A BERNE 1857
Exposition fédérale

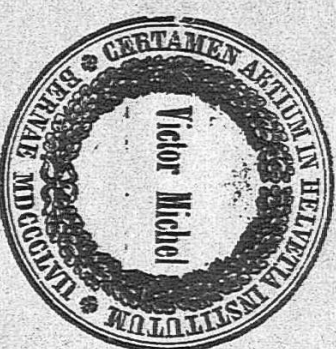
MAISON FONDÉE EN 1832

IMPRIMERIE
typographique & lithographique

VICTOR MICHEL

Place du Collège — PORRENTUR — Place du Collège

MÉDAILLE DE BRONZE
BERNE 1848



IMPRESSIONS SOIGNÉES

de réglemens de sociétés, carnets, registres, affiches, programmes, tableaux, formules de traites, formules en tous genres pour huissiers, prospectus, cartes de convocations, de visite, de deuil, de fiançailles, bordereaux d'impositions, circulaires, factures, livres d'établissement, prix-courants, têtes de lettres, enveloppes avec raison commerciale, lettres de faire part, etc., etc.

Prompte exécution. — Prix modiques.

POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du **CANTON**, de **la SUISSE** et de **L'ETRANGER**

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

SUPPLÉMENT AU N° 13 DE L'ÉDUCATEUR

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS

DE LA

SUISSE ROMANDE

DIXIÈME CONGRÈS

PORRENTRU Y

9 et 10 août 1886

CHŒURS D'ENSEMBLE

INVOCATION

Paroles de L. DURAND.

Musique de M. STADLER.

Moderato.
mf *f* *mf* *f* *un peu plus animé*
p

1. } Dieu de bon-té! Dieu de bon-té! { Quand no-tre cœur est af-fli-
2. } Qui don-nes la pro-spé-ri-
3. } Dans ton im-men-se cha-ri-

mf *f* *mf* *f* *p*

p *mf* *p*

gé, Quand nous pleu-rons no-tre pé-ché, Quand un nu-a-ge
té, La dou-ce paix, la li-ber-té, Un peuple à tes pieds
té, Ef-fa-ce notre i-ni-qui-té! Donne à la Suis-se

p *mf* *p*

Quand un nu-
Un peuple à la
Donne à la

mf *f* *p*

de tris - tes - se Sur no - tre front voi - lé s'a - bais - se, A-
s'hu - mi - li - e; Il im - plo - re sur la pa - tri - e, O
la sa - ges - se! Sois sa plus fer - me for - te - res - se, Et

mf *f* *p*

a - ge de tris - tes - se Sur no - tre front voi - lé s'a - bais - se
tes pieds s'hu - mi - li - e Il im - plo - re sur la pa - tri - e
Suis - se la sa - ges - se! Sois sa plus fer - me for - te - res - se

p *mf*

lors, Sei-gneur, tu viens à nous Et ton re-gard bril - le plus doux.
Dieu d'a-mour, ton plus beau don : Ta sain - te grà - ce, ton par - don.
quand me - na - ce le dan - ger, Sei - gneur, des-cends la pro - té - ger!

p *mf*

pp *f*

Dieu de bon - té! Dieu de bon - té!

pp *f*

CANTIQUE SUISSE

Lentement.

A. ZWYSSIG.

p

1. Sur nos monts, quand le so - leil An - nonce un bril - lant ré - veil,
2. Lorsqu'un doux ra - yon du soir Joue en - cor dans le bois noir,
3. Lors-que dans la som-bre nuit La foudre é - clate a - vec bruit,

p

fz *p* *SOLI*

Et pré - dit d'un plus beau jour Le re - tour. Les beau-tés de la pa-
 Le cœur se sent plus heu-reux. Près de Dieu. Loins des vains bruits de la
 No - tre cœur pres-sent en - cor Le Dieu fort. Dans l'o-rage et la dé-

fz *p* *SOLI* *CHŒUR mf*

tri - e Par-lent à l'âme at - ten - dri - e : } 1-2. Au ciel mon-tent
 plai - ne L'âme en paix est plus se - rei - ne : }
 tres - se Il est no - tre for - te - res - se. 3. Of-frons-lui des

CHŒUR

cresc.

plus joy-eux, Au ciel mon-tent plus joy-eux Les ac-cents d'un cœur pi - eux,
 cœurs pi-eux, Of-frons-lui des cœurs pi-eux : Dieu nous bé - ni - ra des cieux,

cresc.

f *p*

Les ac-cents d'un cœur pi - eux.
 Dieu nous bé - ni - ra des cieux.

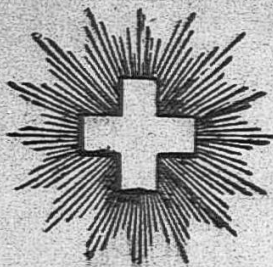
C. C. Trad.

XXII^e ANNÉE

N^o 14.

PORRENTRUY

15 Juillet 1886.



PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.

Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes

ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. A. Jaquet et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

à M. le D^r **Daguet**, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.

à M. **A. Jaquet**, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.

à M. **C. Colliat**, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. C. Colliat, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. **Colomb**, **Mutruz**, **Hermenjat**, **Roux** et **Tharin**. — NEUCHÂTEL : MM. **Villommet**, **Miéville** et **Sauser**. — GENÈVE : MM. **Charrey**, **Dussaud** et **Thorens**. — JURA BERNOIS : MM. **Schaffter** et **Mercerat**. — FRIBOURG : M. **Ducotterd**. — VALAIS : M. **Bruttin**. — SUISSE ALLEMANDE : M. **Gunzinger**.

Comité directeur : MM. **G. Breuleux**, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — **E. Meyer**, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — **G. Schaller**, inspecteur d'écoles, secrétaire. — **A. Jaquet**, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — **C. Colliat**, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — **A. Auberson**, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — **F. Guélat**, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève

RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ÎLE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

Reçu le prix d'abonnement pour 1886 (6 fr.) de :

M. F. Brunisholz, Péra, Constantinople ; M. G. Bagatta, Gênes (Italie) ; M. le Directeur de l'Ecole normale à Mâcon (France).

CAISSE MUTUELLE.

Reçu d'un anonyme 50 centimes.

Congrès scolaire de Porrentruy

VIENT DE PARAÎTRE

chez F. PAYOT, libraire éditeur à Lausanne

LE

JURA BERNOIS ILLUSTRÉ

*Publié par la Société des instituteurs de la Suisse romande
pour le Congrès de Porrentruy*

Le Comité directeur voulant offrir un souvenir agréable et durable à toutes les personnes qui assisteront au X^{me} Congrès scolaire, a fait publier à leur intention un guide illustré de Porrentruy, des environs et de tout le Jura bernois.

Cette brochure de 80 pages contient une vingtaine d'illustrations sur bois.

En vente dans toutes les librairies et à la Gérance de l'*Educateur* à **Porrentruy**.

Prix: 60 centimes.

CANTON DE VAUD

Mises au concours

RÉGENTS :

ARZIER-LE-MUIDS. — 1573 fr. par an, logement, jardin et bois. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Arzier le 31 juillet.

ECUBLENS. — 1400 fr. par an, logement, jardin, plantage, 4 stères de hêtre, 50 fascines et 500 kilog. de coke. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Ecublens le 2 août.